

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2011

---

CONTRÔLE DES ARMES À FEU - (n° 2929)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 2

présenté par  
M. Bodin

-----  
**AVANT L'ARTICLE 10**

À l'intitulé de la section 2, supprimer les mots :

« à feu ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.